

Conseil d'Agglomération du 22 juin 2026
Annexe 7 - Créations d'un emploi non permanent de Contrat de projet

Modification du tableau des emplois permanents de droit public

Création d'un contrat de projet

BUDGET	Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie(s)	Nombre	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Si oui, le motif sera mentionné)	Identification de l'emploi (Logiciel RH)
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi					
Principal	Pôle Développement Durable	Direction Planification Ecologique Territoriale	Animatrice / Animateur environnement	Animateur	Animateur principal de 1ère classe	TNC (50/100)	B	1	Article L. 332-24 du code général de la fonction publique	PTA_à créer